



**MORVAN**  
sommets & grands lacs  
communauté de communes

## Décision n°D-01-2023

### Tarifs de la piscine de Château-Chinon

**Le Président de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs ;**

Vu l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°038-4-2023 du 13 avril 2023 relative au transfert de la piscine de Château-Chinon et du gymnase de Lormes à la Communauté de Communes et donnant pouvoirs au Président ;

Considérant que les tarifs appliqués à la piscine de Château-Chinon doivent être fixés ;

#### DECIDE

##### Article 1er :

De fixer les tarifs de la piscine de Château-Chinon à compter du 15 mai 2023 comme suit :

- Droit d'entrée adulte : 3,50 €
- Droit d'entrée enfants moins de 3 ans : gratuit
- Droit d'entrée enfants de 3 à 18 ans : 2 €
- Carte de 12 droits d'entrée adulte : 35 €
- Carte de 12 droits d'entrée enfants de 3 à 18 ans : 20 €
- Forfait séance pour scolaire ou groupe : 42 € / heure

##### Article 2 :

Les droits d'entrée dus par les personnes se présentant individuellement à la piscine sont gratuits pour la période à partir du 1<sup>er</sup> mai 2023 et jusqu'à l'ouverture de la nouvelle régie.

A Château-Chinon, le 10 mai 2023

**Le Président,  
René BLANCHOT**

